



2 Jours Le dossier du patient - Contenu et réglementation

dans SANTE - SECRETARIAT MEDICAL / Réf : SAN-SECRE-04

Objectifs de la formation

- Examiner la composition du dossier médical
- Gérer la réglementation de l'accès au dossier du patient
- Examiner le cadre légal

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Examiner le contenu du dossier médical du patient

- Une exigence réglementaire
- Un suivi pour les soins
- Une traçabilité
- Les éléments, l'ordre et la mise en forme
- Conservation ou destruction : les délais
- Les contraintes d'archivage et la confidentialité

Jour 1 - Après-midi

2. Identifier les enjeux de la bonne gestion du dossier médical

- Démarche qualité
- Certification V3
- Ethique
- Confidentialité
- Mise en garde contre les dysfonctionnements



Jour 2 - Matin

3. Définir le cadre juridique

- Loi informatique et Liberté
- Loi Kouchner
- Loi sur les archives
- Loi Fourcade (11 août 2011)
- Code Civil
- Code de la santé publique
- Code de la Sécurité Sociale

Jour 2 - Après-midi

4. Examiner la réglementation relative à l'accès du dossier

- Éléments communicables ou confidentiels
- Les personnes autorisées à avoir accès (patient, police, médecins-contrôleur, etc)
- Les personnes pouvant autoriser l'accès (juge d'instruction, directeur d'établissement, etc)
- Les délais

5. Examiner les conséquences judiciaires en cas de non-respect

- Responsabilité pénale
- Responsabilité civile
- Responsabilité professionnelle
- Jurisprudence

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible



Tout personnel paramédical

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Utilisation de méthodes expositives permettant de présenter les concepts importants et de faire le point sur la législation en vigueur
- Utilisation de méthodes participatives favorisant les échanges, la réflexion commune et le retour d'expérience
- Le formateur pourra également utiliser des mises en situation et/ou des jeux de rôle

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un quiz, de mises en situation ou au travers d'études de cas
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation

